

Suivi par : DCSP/SDRHL/SMST

Réf. Elise : SP-2021-

NDS n°02

N° 0 4 5 3 1

Paris, le 07 JAN. 2022

NOTE DE SERVICE

La directrice centrale de la sécurité publique

à

Madame et Messieurs les directeurs zonaux de la sécurité publique

**Mesdames et messieurs les directeurs départementaux
de la sécurité publique**

S/c de mesdames et messieurs les préfets
(y compris DOM)

S/c de madame la préfète de police des Bouches-du-Rhône

S/c de mesdames et messieurs les préfets délégués pour la défense et la sécurité

Monsieur le directeur de la sécurité publique en Polynésie française

S/c de monsieur le Haut-commissaire de la République
en Polynésie française

Messieurs les directeurs territoriaux de la police nationale

S/c de messieurs les préfets de la Guyane et de Mayotte

S/c de monsieur le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Objet : Déploiement de la housse tactique modulaire à port apparent

P.J. : Instruction DGPN relative à l'emploi de la housse tactique modulaire dotée de plaques balistiques en dotation dans les services de la police nationale (annexe 1).

- Guide utilisateur (annexe 2).

- Référentiel des gilets pare-coups MO (annexe 3).

1 PRESENTATION

Le concept de housse tactique modulaire (HTM) à port apparent a été développé pour répondre à une attente spécifique des policiers. Destinée à améliorer les conditions d'intervention des policiers de voie publique, la HTM se caractérise par sa modularité et son ergonomie et permet de remplir plusieurs fonctions au gré des besoins :

- combiner une protection souple d'usage quotidien (contre les calibres d'armes de poing et les armes blanches) à une capacité d'emport de matériel via les 4 poches amovibles pouvant contenir notamment la radio et les menottes.
- accueillir les plaques balistiques en céramique dites « lourdes » du gilet porte plaques balistiques (GPPB) actuellement en dotation.

2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La HTM peut se substituer au gilet pare-balles individuel (GPBI) pour un port sur la tenue d'uniforme lorsqu'elle est équipée du pack balistique avant-arrière individuel. **La housse seule n'a aucun pouvoir d'arrêt balistique.**

Équipée des plaques balistiques en céramique dites « lourdes » pouvant arrêter les munitions de fusils d'assaut les plus courantes, elle assure, sauf en sa partie latérale dépourvue de plaque, la même protection faciale et dorsale que le gilet porte-plaques balistiques actuellement en dotation dans les services.

Des scratchs ventraux et dorsaux permettent l'apposition des insignes réglementaires disponibles sur VETIPOL et nécessaires à l'identification. L'emport des accessoires, poches et autres étuis, de même couleur, s'effectue à l'aide des passants MOLLE qui la recouvrent.

Son textile n'est pas conçu pour limiter la propagation des flammes.

Cette HTM ne dispose pas de protection pare-coups pour le MO et n'est pas compatible avec les coques pare-coups amovibles des actuels gilets pare-coups et gilets pare-coups non feu 2.0 version 4 en 1 non feu.

3 EMPLOI

La housse tactique modulaire remplace le gilet pare-balles lorsqu'elle est munie du pack de protection balistique souple individuel, elle doit ainsi être associée avec le port de l'arme.

Cette housse peut être utilisée sans protections balistiques. Dans ces conditions, le port du gilet pare-balles individuel réglementaire est obligatoire.

Les chefs de service apprécient les missions pour lesquelles il y a lieu d'exclure le port de la housse tactique modulaire (ex : cérémonies, ...)

Les insignes de grade, de spécialité ou d'appartenance à une unité et les écussons d'unités ou de services apposés sur la housse tactique modulaire doivent être conformes à ceux prévus par les textes en vigueur. De même les marquages POLICE avant et arrière et le RIO restent indispensables à l'identification du policier.

Lorsqu'un policier est victime d'une agression qui atteint la housse tactique modulaire (arme à feu ou arme blanche), un examen médical est obligatoirement effectué dans les plus brefs délais.

La hiérarchie est immédiatement avisée par compte rendu qui est transmis à la DRCPN et doit s'assurer de la récupération du matériel auprès des autorités judiciaires après l'expertise. Le remplacement d'un matériel opérationnel pour le policier se fait selon les procédures en vigueur.

4

DOTATION

Le principe général retenu est celui de l'attribution par dotation individuelle de tous les policiers de voie publique en tenue d'uniforme.

Son déploiement se déroule sur deux années pour tenir compte des contraintes industrielles, logistiques et budgétaires.

Sont exclus de la phase 2021, les motocyclistes (HTM incompatible avec l'airbag), les unités d'intervention en tenue MO, les BAC, les effectifs des unités d'investigation et de renseignement, les policiers adjoints et les réservistes.

Ainsi pour 2021, 23 000 HTM auxquelles s'ajoutent une dotation complémentaire de 1750, ont été déployées en sécurité publique à l'intention des policiers de voie publique exerçant en tenue d'uniforme.

Les livraisons ont été échelonnées jusqu'à la fin 2021 au rythme des approvisionnements du prestataire.

La seconde phase prévue pour 2022 complétera la dotation des personnels éligibles non dotés en 2021 à l'exception des policiers adjoints. Une instruction complémentaire est en cours de rédaction.

Cas particuliers lors du port de la tenue non feu, ou en mission de maintien de l'ordre :

- pour les personnels dotés de la tenue non feu en GSP et BST : si le port de la HTM est possible, il conviendra de veiller à son retrait rapide en cas d'exposition aux flammes. Les services sont donc invités à acquérir le nouveau gilet pare-coups non feu 2.0 version 4 en 1.
- pour les personnels des unités MO, naturellement dotées de gilet pare-coups non feu 2.0 version 4 en 1, intégrant les plaques balistiques, le port de la HTM est inutile.
- pour les personnels en unités de service général déployés en mission de maintien de l'ordre : l'association du gilet tactique MO pare-coups (ancienne génération) avec la HTM est possible sous réserve de compatibilité ergonomique, liée aux morphologies ou aux équipements fixés sur la housse.
- Enfin, **le port des plaques balistiques est obligatoire**. Elles seront positionnées en fonction des possibilités, dans la HTM, dans leur housse d'origine (GPBI) ou dans un gilet pare coup adapté type 4 en 1 nouvelle génération.

Approvisionnement :

Le principe retenu pour l'approvisionnement est celui de la commande individuelle sur l'outil VETIPOL par les fonctionnaires nominativement désignés sans imputation du compte à points pour cette primo dotation. Les échanges ne s'effectueront pas via les SGAMI mais directement auprès de la société Paul Boyé Technologies (PBT) via VETIPOL à l'instar du SAV standard.

Les femmes dotées actuellement d'un GPBI homme doivent se rapprocher du bureau de l'habillement par messagerie à l'adresse « sailmi-habillement-pn@interieur.gouv.fr » afin de faire modifier leur ouverture de droits (voir annexe passage de commande).

A réception de la HTM et après avoir procédé à son essayage pour s'assurer de la taille, le policier veillera à inscrire son matricule et son groupe sanguin sur l'étiquette prévue à cet effet.
Par sécurité, l'apposition du nom est déconseillée en raison du risque d'identification lors du retour de l'équipement au prestataire PBT.

5

CONTRÔLE HIÉRARCHIQUE

Conformément à la circulaire ministérielle DAPN/LOG/AMT N°515 du 23 décembre 2002 relative au port du gilet pare-balles dont cette housse tactique modulaire est un prolongement, la hiérarchie est responsable du contrôle du port du gilet pare-balles.

Cette housse intégrant les protections balistiques dont l'efficacité est conditionnée à leur état, il importe que toute la chaîne hiérarchique et logistique s'applique à vérifier le maintien en condition opérationnelle de ces équipements.

Pour rappel, le critère de dégradation des protections balistiques est évalué par les SGAMI lors du contrôle triennal effectué dans chaque service de police à l'occasion des revues d'armement obligatoires (DGPN/cab N°16-0544-D du 27 décembre 2016).

Ces pratiques n'affranchissent pas le policier d'un examen personnel et régulier dans le cadre de la vérification de ses équipements.

La directrice centrale de la sécurité publique

Céline BERTHON



Annexe 1 : instruction relative à l'emploi de la housse tactique modulaire dotée de plaques balistiques en dotation dans les services de la police nationale

I- Préambule

Depuis 2003, les vêtements de protection balistique (*gilets « pare-balles »*) ont été généralisés dans la police nationale. Pour répondre à une attente spécifique des policiers, un gilet tactique modulaire intégrant la fonction de protection balistique, équipé de poches, de passants et de pièces auto-agrippantes, a été conçu.

Les expérimentations menées dans les différents services ont conduit à valider une housse tactique modulaire (HTM) à port apparent.

L'instruction d'emploi de la housse tactique modulaire s'ajoute aux règles d'utilisation et d'entretien du gilet pare-balles individuel¹. Le port de l'arme individuelle en service est toujours conditionné au port du gilet pare-balles.²

Chaque policier de voie publique disposera dorénavant d'une housse tactique modulaire (HTM) permettant d'intégrer les plaques de protection balistique du gilet pare-balles afin d'assurer la même protection balistique.

II- Présentation

La housse tactique modulaire a été conçue pour améliorer le confort de travail du policier de voie publique. Elle se caractérise par sa modularité et l'ergonomie agile de son utilisation. Elle offre une répartition équilibrée des masses ainsi qu'un bon maintien des packs et des plaques balistiques. Elle s'adapte parfaitement à la morphologie des utilisateurs et permet d'alléger le poids du ceinturon.

Cette housse tactique modulaire a pour fonction supplémentaire de permettre aux policiers d'adapter aisément leur degré de protection en fonction du niveau de la menace.

La housse tactique modulaire permet ainsi de :

- combiner une protection balistique souple (contre les calibres d'armes de poing et les armes blanches), d'usage quotidien, à une capacité d'emport de matériels via ces 4 poches amovibles pouvant contenir notamment la radio, les menottes, un aérosol lacrymogène de 500ml et un contenant polyvalent ;
- adapter rapidement le niveau de protection par ajout d'une protection balistique rigide (contre les calibres puissants d'armes d'épaule).

Toutes les housses tactiques modulaires sont livrées avec une notice d'emploi qui précise les conditions d'entretien. Ces équipements portent une notice qui précise les capacités balistiques et les conditions de lavage.

La housse tactique modulaire ne possède pas de propriétés non feu.

III- Principes d'emploi

Lorsqu'elle est munie des plaques de protection balistique, le principe d'emploi est fondé sur l'association du port de la housse tactique modulaire à celui de l'arme. En effet, une fois équipée des plaques balistiques, elle se substitue au gilet pare-balles.

La housse tactique modulaire peut néanmoins être portée sans les plaques balistiques. Dans ces conditions le port du gilet pare-balles réglementaire est indispensable³.

La housse tactique modulaire n'a pas vocation à remplacer le gilet pare-balles individuel mais à apporter une solution différente pour certaines missions.

¹ Circulaire n° DAPN/LOG/AMT/N°515 du 23 décembre 2002 et l'instruction n° LOG/AMT/N° 2003-21 du 13 janvier 2003 ;

² Principe issu de l'article 114-4 du règlement général d'emploi de la police nationale qui renvoie à l'article R. 411-3 du code de la sécurité intérieure ;

³ Art.R 411-3 du CSI.

Tous les personnels exerçant des missions de voie publique peuvent porter la housse tactique modulaire qui vient se superposer à la tenue d'uniforme.

Cependant, les circonstances de temps, de lieu et la définition des unités autorisées à porter cet équipement sont réglées suivant les instructions de chaque direction ou service d'emploi. Les modalités pratiques tenant à la nature des missions accomplies et la nécessaire homogénéisation des tenues des personnels sur la voie publique seront des éléments pris en compte dans les notes internes rédigées par les directions.

Il est rappelé que le port de la housse tactique modulaire ne dispense pas de la visibilité indispensable du numéro d'identification RIO⁴ qui doit être porté de façon visible sur la tenue d'uniforme.

Les insignes de grades, de spécialités ou d'appartenance à une unité et les écussons d'unités ou de services apposés sur la housse tactique modulaire doivent être conformes à ceux prévus par les textes en vigueur⁵. Il est rappelé que la création d'insignes, écussons ou pucelles est soumise, pour validation, au cabinet DGPN après avis des directions d'emploi.

IV- Déploiement – conditions d'attribution

Le principe retenu est celui de l'attribution par dotation individuelle de chaque policier exerçant en tenue d'uniforme.

Le déploiement de la housse tactique modulaire va se dérouler sur deux années pour tenir compte des contraintes industrielles, logistiques et budgétaires. Ainsi, 40 000 HTM seront déployées en 2021 puis 41 000 en 2022, en fonction des choix opérés par les directions et services.

Les livraisons seront échelonnées jusqu'à fin novembre 2021 en tenant compte des approvisionnements du prestataire. La deuxième phase de déploiement prévue pour 2022 interviendra selon le même processus, à l'exception de la dotation pour les policiers adjoints, qui fera l'objet d'une information complémentaire.

S'il est relevé une erreur dans l'adéquation morphologique (erreur de prise de mesures ou de transcription...), le policier le signale et sollicite l'attribution d'un nouvel équipement adapté. Le SGAMI procédera alors à une vérification des mensurations et de l'adaptation du gilet à la morphologie du policier et commandera, si nécessaire, une housse tactique modulaire appropriée au magasin central de la police nationale.

À réception de la housse tactique modulaire, le policier inscrit son nom et son groupe sanguin sur l'étiquette prévue à cet effet à l'intérieur.

V- Procédure en cas d'agression

Le porteur de la housse tactique modulaire atteint par un projectile d'arme à feu ou par un coup porté par une arme blanche doit faire l'objet d'un examen médical dans les plus brefs délais.

Cet examen revêt un caractère obligatoire, même si aucun symptôme visible n'apparaît⁶.

L'intervention et les caractéristiques de l'agression stoppée par le gilet doivent faire l'objet d'un compte-rendu immédiat à la hiérarchie selon les procédures en vigueur. Une transmission est effectuée au profit de la DRCPN.

Lorsque la housse tactique modulaire fait l'objet d'une expertise judiciaire, la hiérarchie d'emploi du policier détenteur du gilet pare-balles ou de la housse tactique modulaire incriminée, organise la récupération desdits équipements auprès des autorités judiciaires.

VI- Rôle de la hiérarchie

Les contrôles relatifs à la housse tactique modulaire répondant aux règles identiques à celles définies pour le gilet pare-balles⁷.

4 Art. R434-15 du CSI. Arrêté du 24/12/2013 ;

5 Circulaire IOCC1010578C du 15/04/2010 relative à l'acquisition et au renouvellement des effets d'uniforme dans la police nationale, art. 13-18 et 113-19 du RGEPN, art. 434-29 du code de déontologie de la police nationale ;

6 Art. 111-5 et 113-34 du RGEPN ;

7 Circulaire ministérielle DAPN/LOG/AMT n° 515 du 23 décembre 2002 et de l'instruction n° LOG/AMT/N° 2003-21 du 13 janvier 2003

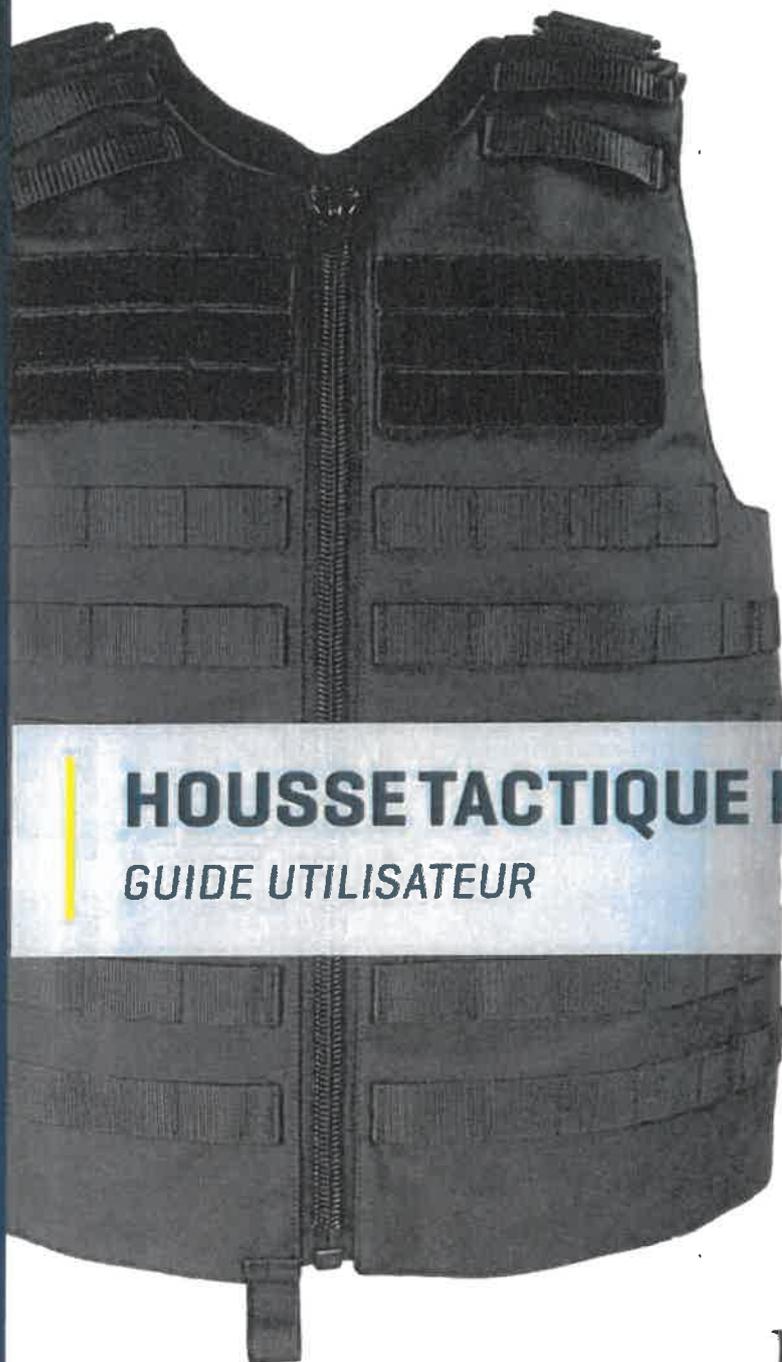
La diffusion de la présente instruction devra être accompagnée de l'instruction n° LOG/AMT/N° 2003-21 du 13 janvier 2003 pour rappel de la technologie des gilets pare-balles, de leur résistance balistique, de leurs performances, de leurs caractéristiques techniques et de leur entretien.

Il appartient à chaque direction et service d'emploi de décliner les principes ainsi énoncés en instructions. Leur application relève de la responsabilité individuelle des policiers sous contrôle de l'ensemble de la chaîne hiérarchique.



SAILMI

service achat
innovation logistique
du ministère de l'intérieur



HOUSSE TACTIQUE MODULAIRE

GUIDE UTILISATEUR

CREATION & PHOTOS : STUDIO PAUL BOYE - Reproduction interdite - Tous droits réservés PAUL BOYE
NT335 HOUSSE TACTIQUE MODULAIRE - 06.21

Paul Boyé
TECHNOLOGIES

1095 chemin de la Riverotte 31860 LABARTHE-SUR-LÈZE - FRANCE

+33 (0)5 34 48 94 87 +33 (0)5 34 48 22 14 adv@paulboye.fr

www.paulboye.fr



page 3 >>1 **INFORMATIONS**

page 4 >>2 **PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE LA HOUSSE**

page 6 >>3 **AJUSTER LA HOUSSE**

page 7 >>4 **INSTALLATION DES PACKS BALISTIQUES SOUPLES**

page 7 >>5 **INSTALLATION DES PLAQUES BALISTIQUES**

À FAIRE

S'assurer d'avoir la bonne taille d'house. Recouvrement min. sur les côtés de 2 cm.

Toujours respecter le sens des plaques et packs souples.

Les plaques doivent être utilisées en addition avec les packs souples et jamais seules.

Si vous avez perçu un pack balistique sur mesure, il est possible de commander une housse tactique modulaire sur mesure.

NE JAMAIS FAIRE

Laisser un espace du torse non couvert par la housse sur les côtés.

Positionner la plaque à plus de 2 cm en dessous du sternum.

INSPECTION DE LA HOUSSE

INSPECTER RÉGULIÈREMENT LA CHASUBLE.

ÉCHANGER SI LES PLAQUES, PACKS SOUPLES ET HOUSSE:

- Sont touchés par des éclats, ou balles.
- Ont été déchirés en cours de mission.
- Si des coutures ont lâché.

RENDRE COMPTE SI :

- Les plaques sont craquelées ou si vous entendez des bruits de morceaux en les secouant.
- La housse extérieure est déchirée et laisse entrevoir les plaques.



La taille de la Housse Tactique Modulaire correspond à la taille des packs balistiques de votre gilet pare-balles à port individuel.

GRILLE DES TAILLES HOMME

Tour de poitrine (en cm) : 88-100 | 104-116 | 120-132 | 136-148

Conformations : C - M - L - XL

GRILLE DES TAILLES FEMME

Tour de poitrine (en cm) : 80/85 | 90/100 | 105/115

Tailles de bonnet : B | D

Conformations : M | L

ENTRETIEN



LA HOUSSE
PEUT SE LAVÉ
EN MACHINE



CHLDRAGE INTERDIT



SÉCHAGE À L'AIR LIBRE
UNIQUEMENT



REPASSAGE INTERDIT



NETTOYAGE
À SEC INTERDIT

>> 2 PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE LA HOUSSE

HOUSSE TACTIQUE MODULAIRE



DEVANT



CÔTÉ



DOS

PACKS BALISTIQUES SOUPLES

Compatibilité des Packs :

- GK PRO
- Verseidag
- Burgman
- Paul Boyé Technologies



PACK DEVANT



PACK DOS

SANGLE D'EXTRACTION



PLAQUES



THORAX ET DOS

Les Poches



POCHE LACRYMOGENE



POCHE POLYVALENTE



POCHE RADIO



POCHE MENOTTES

S'équiper :

1. Ouvrir la glissière centrale de la housse.
1. Passer la housse ouverte comme une veste.
2. Soulever la face avant de la housse.
3. Ajuster les sangles élastiquées sur l'abdomen en privilégiant le confort.
4. Fermer la glissière centrale.



3

Réglage à la taille :

1. Fermez les boucles.
2. Ajuster les sangles et les maintenir enroulées sur elles-même grâce à leur patte auto-agrippante.



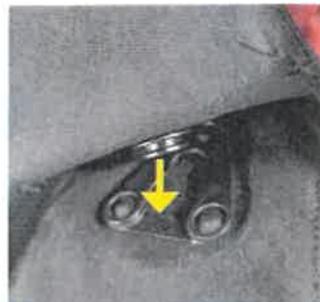
1



2

Réglages aux épaules :

1. Clipser les deux parties des bretelles ensemble.
2. Rabattre les pattes auto-agrippantes.
3. Glissez la sangle dans la boucle puis régler le serrage en la rabattant sur la patte auto-agrippante.

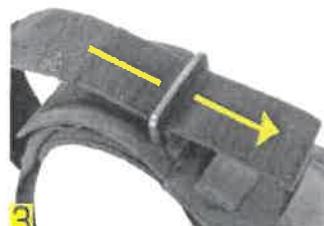


1

INSÉRER DU BAS VERS LE HAUT



2



3



>> 4

INSTALLATION DES PACKS BALISTIQUES SOUPLES

PACK AVANT



PACK DOS



1. En respectant scrupuleusement le **sens d'insertion (côté corps)**, enfiler le pack souple dans la housse en commençant par les bretelles.
2. En s'aidant des mains, bien faire glisser le pack souple dans les bretelles au maximum.
3. Le pack souple ne doit comporter aucun pli et la housse doit se fermer sans effort.
4. Fermer complètement la housse au moyen de la fermeture à glissière.

>> 5

INSTALLATION DES PLAQUES BALISTIQUES

PLAQUES AVANT ET DOS

RESPECTER LE SENS DE COURBURE



INSPECTER L'ASPECT DES PLAQUES AVANT LEUR MISE EN PLACE. MANIPULER LES PLAQUES AVEC PRÉCAUTION AFIN D'ÉVITER TOUT CHOC VIOLENT.

1. Ouvrir la poche et insérer complètement la plaque en respectant scrupuleusement le sens d'insertion.
2. Refermer correctement la poche avant à l'aide de la fermeture à glissière.
3. Refermer correctement la poche arrière à l'aide du rabat auto-agrippant.

1



2





1095 chemin de la Riverotte 31860 LABARTHE-SUR-LÈZE - FRANCE
☎ +33 (0)5 34 48 94 87 📠 +33 (0)5 34 48 22 14 ✉ adv@paulboye.fr
www.paulboye.fr

CREATION & PHOTOS : STUDIO PAUL BOYÉ - Reproduction interdite - Tous droits réservés PAUL BOYÉ
NT 335 HOUSSE TACTIQUE MODULAIRE - 06.21

Déploiement de la housse tactique modulaire (HTM) au profit des personnels actifs
de la police nationale disposant d'un compte dans VETIPOL

ANNEXE 2 - MODALITES POUR LA PASSATION DES COMMANDES

Les commandes de la housse tactique modulaire (HTM) seront effectuées via VETIPOL par les fonctionnaires dont les identifiants GMPN auront été préalablement transmis par les directions centrales.

En voici le déroulé :

1 – chaque fonctionnaire désigné se connecte avec ses identifiants VETIPOL.

The screenshot shows the VETIPOL website interface. At the top, the user is logged in as 'Gardien de la Paix DANIEL G' with ID 'GMPN M02-2656'. The main navigation bar has two tabs: 'DOTATION INITIALE' (selected) and 'COMMANDE SUR COMPTE À POINTS (INDIVIDUS)'. Below this is a 'CONTRÔLE DE LIVRAISON' section with a download link. The 'HISTORIQUE DE MES COMMANDES' section displays four orders:

- COMMANDE N°1630043, 01/02/2021, 3 ARTICLES - VOIR LE DÉTAIL
- COMMANDE N°1630044, 28/01/2021, 6 ARTICLES - VOIR LE DÉTAIL
- COMMANDE N°1637064, 11/12/2020, 4 ARTICLES - VOIR LE DÉTAIL
- COMMANDE N°1525426, 12/09/2020, 2 ARTICLES - VOIR LE DÉTAIL

Footer information includes 'PAUL BOYÉ HABILLEMENT POLICE' with phone number '+33(0)5 61 92 68 18', 'MON COMPTE' with links for 'Mes informations', 'Carnet à points / Echéancier', 'Historique des commandes', 'Fiche équipement', 'Mon SAV', and 'Ma messagerie', and 'AIDES' with a link for 'FAQ Paramétrer les cookies'. A 'TÉLÉCHARGEZ FAQ faire aux questions' button is also present.

2 – Sur l'écran d'accueil ci-dessus, la ou le fonctionnaire clique sur « DOTATION INITIALE», l'écran ci-après s'affiche alors.

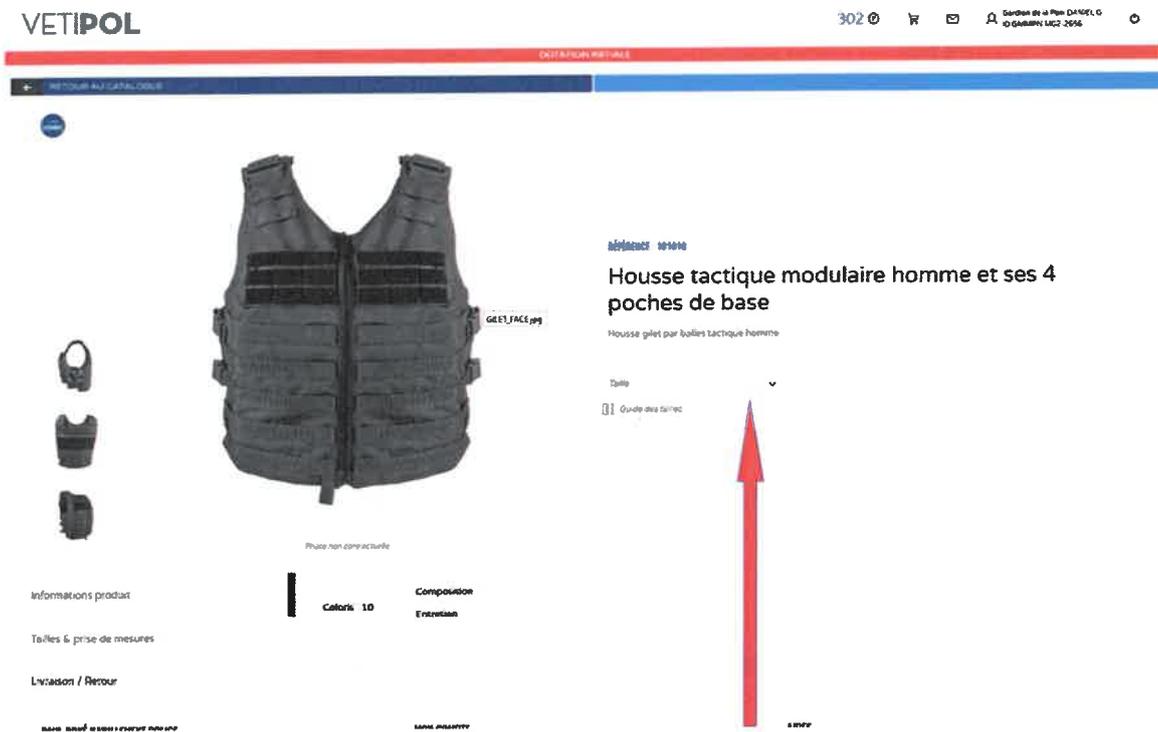
The screenshot shows the VETIPOL website interface with the 'COMMANDE SUR DOTATION INITIALE' tab selected. A red arrow points from the text 'DC HTM' to the text '3 - CLIQUER SUR DC HTM'. The footer information is identical to the previous screenshot, including 'PAUL BOYÉ HABILLEMENT POLICE', 'MON COMPTE', and 'AIDES'.

4 - Sur l'écran ci-après, la HTM sera homme ou femme selon le profil du compte.

Pour éviter toute erreur, il est nécessaire de cliquer sur le produit afin d'accéder à la fiche article sur laquelle figurent le guide des tailles ainsi que les caractéristiques techniques de la housse (ne pas saisir la taille à partir de cet écran).



5 - Ecran ouvert après avoir cliqué sur le produit (écran précédent)



Le choix de la taille s'effectue à partir de cet écran en ouvrant le déroulé.

Précisions :

- Il convient de se référer à la taille du pack balistique du GPBi actuellement porté pour commander la bonne taille pour la HTM.

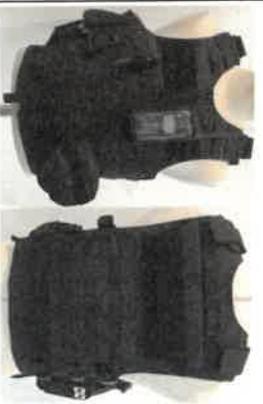
- Des commandes en sur-mesures ou en taille exceptionnelle sont possibles dès lors qu'elles coïncident avec la taille du pack balistique du GPBi.

La suite du déroulé de la commande est identique au process habituel de commande dans VETIPOL.

Nota Bene : Pour les personnels féminins qui portent des GPBi masculins, il conviendra de contacter le bureau de l'habillement avant le passage de commande à l'adresse mail suivante : sailmi-habillement-pn@interieur.gouv.fr

Annexe 3

Référentiel gilets pare-coups MO

PRODUITS COMMANDÉS SUR GIMMP		PRODUIT COMMANDÉ SUR VETPOL	
Cadre d'utilisation	Équipement MO spécialiste	Équipement MO occasionnel	Équipement service général (adapté MO)
Année de distribution	PEC 2020 et 2021	au PEC jusqu'en 2021	Dotation centralisée individuelle 2021
Appellation administrative	Gilets de protection pare-coups MO non feu 2,0 - version 4 en 1	Gilets de protection pare-coups MO non feu Gilets porte-accessoires 2021	HTM (housse tactique modulaire)
Visuels pour les versions 2021 (les visuels pour 2022 ne sont pas encore connus)			
	Protection pare-coups	Protection pare-coups	Protection pare-coups
	Emport de protection balistique	Emport de protection balistique	Emport de protection balistique
Propriétés	Non feu	Non feu	Non feu
	Fixation de poches accessoires	Fixation de poches accessoires	Fixation de poches accessoires

Référentiel des gilets tactiques et gilets pare-coups MO

Ce référentiel à pour objectif de reconnaître les différents modèles existants dans les dotations individuelles ou collectives, compte tenu de certaines nouvelles appellations administratives parfois trompeuses

1 : Gilets pare-coups MO non feu

- **Gilet de protection pare-coup MO non feu . Proposé au PEQ jusqu'en 2021**

Dispose de poches et protections épaules/bras amovibles : désormais réservé au MO occasionnel. Aucune protection balistique intrinsèque ou optionnelle

- **Gilet de protection pare-coups MO non feu 2.0 - version 4 en 1 (Proposé au PEC 2020/2021)**

Gilet nu+2 platines simples+2 platines porte-plaques+protection épaules/bras

- **Gilet tactique modèle 2021 (PEQ 2022)** ce gilet remplacera à partir de 2022 le gilet 2.0 version 4 en 1

Il est composé d'une platine simple et d'une platine porte plaque, mais ne dispose pas des protections épaule/bras ni de poches à commander séparément

Nouveau marché attendu en fin d'année 2021- remplacé à l'identique le gilet de protection pare-coups MO non feu 2.0 - version 4 en 1 (avec quelques améliorations)

- **Gilet porte-accessoire modèle 2021 (PEQ 2022)** (ce nouveau gilet remplacera le gilet pare-coups de maintien de l'ordre actuellement en dotation)

Celui-ci ne disposera ni de poches ni de protections épaules/bras qu'il faudra commander séparément

Nouveau marché attendu en fin d'année-Remplacé à l'identique l'actuel gilet de protection pare-coups MO non feu (avec quelques améliorations)

Aucune protection balistique intrinsèque ou optionnelle

- **Housse tactique modèle 2022 pour GPBI-F et GPBI-M.** Ce nouveau gilet gardera des propriétés retardant de flamme et sera modulable sur la base d'un gilet porte-plaques, sous lequel on pourra ajouter le gilet pare-balles individuel et/ou des plaques balistiques rigides et/ou des identifiants et/ou les protections pare-coups épaules/bras en service

- **Gilet de protection pare-coups**, actuellement fourni par le bureau de l'habillement, sera remplacé suite à un appel d'offre en cours, par le « **gilet d'export modèle 2021** », qui gardera exactement les mêmes caractéristiques, notamment des propriétés retardant de flamme

- **Gilets pare-coups lourds dits "Ninja"**

2 : Gilets tactique (ni non feu ni pare-coups)

- **Gilet tactique administratif au catachat modèle TECPACK**

Disponibles au CATALOGUE police entre 2008 /2015 principalement pour les BAC et BST

3 Types de gilets :

- 1158 gilets pare coup administratif
- 1334 gilets tactiques administratifs Tecpack P07-659
- 1918 gilets tactiques non administratifs dont 42 modèles différents

- **Gilet tactique non administratif** 42 modèles différents ont été acquis par les services sur un marché zonal ou local, ces produits n'ont pas été distribués et validés par la DRCPN

- **HTM housse tactique modulaire (2021) en dotation individuelle à compter de 2021**

- **Gilet PTS**